

L'AVIS DES SERVICES CGT

N°8

A NOUVEAUX DÉFIS,
NOUVELLE FORMULE

1^{ER} NOVEMBRE 2009



L'HUMEUR DU TEMPS :

" EUREKA !"

Après la période des prix Nobel, chacun avance sa recette pour sortir de la crise.

Les représentants de la Ville ce lancent dans l'insertion avec « Une chance pour Drancy ». Le miroir aux alouettes qu'était l'association « régie de quartier » s'est métamorphosée, mais le seul résultat concret de cette opération reste toujours des jeunes salariés exploités. En effet, ils bossent sur nos emplois publics pérennes mais ils ont droit à des salaires de misère et à la précarité de l'emploi. C'est certain, notre employeur n'aura pas de prix, si ce n'est le prix « PINOCCHIO » que nous offrons symboliquement à la municipalité de Drancy de la part de la CGT. Que ce soit sur l'IEMP, sur les emplois précaires ou la disparition des postes publics par la privatisation : Ils ont gagné ce prix en laissant les autres nominés loin derrière.

Et encore, nous ne tenons pas compte de l'augmentation des impôts à Drancy qui ne sert pas l'emploi public vu que la ville n'embauche pas.

Dans cette période où chacun recherche une sortie de crise, nous pensons que l'équation est simple.

« Le capital ne sait plus compter »

Il ne faut pas que les représentants de la Ville se défilent comme ils savent si bien le faire.

Salaires décentes
+ Emplois stables
× Tous ensemble !
= Sortie de crise



Leur gestion ne respecte pas l'être humain et ne tient pas compte des capacités de chacun. Nous l'avions dit et écrit à l'époque du Contrat Première Embauche (CPE), la municipalité avait cru utile de vouloir criminaliser nos propos ! Au nom de Quoi ? D'un côté, la municipalité construit ce genre de société asservie au capital et à l'image « bling bling » et de l'autre elle prétend s'activer à combattre la crise mais sans créer d'emploi stable ni augmenter les salaires.

« Gouvernement + Municipalité = même Combat »

Alors que le 22 octobre, jour de manifestation nationale, nous disions NON à la suppression de la Taxe Professionnelle et OUI à des moyens pour les collectivités, la municipalité n'a pas négocié notre pouvoir d'achat... 1/30ème en moins alors que nous nous battions également pour les finances de la collectivité. Il faut bien payer le château Ladoucette, les préemptions à tous va, les grilles, la mosquée, les cameras et le reste du « bling bling » ...

Résultat Drancy
964 votants, 7 OUI, 953 NON
Résultat Seine st Denis

75914 votants, 1502 OUI,
73898 NON

PLUS DE 2 MILLIONS DE
VOTANTS EN FRANCE

Consultation nationale
sur la privatisation
de La Poste
le samedi 3 octobre 2009



Votation citoyenne
dans tout le pays
Mairies, bureaux de poste, marchés...

C'est à nous de
CHOISIR!

Consultation nationale organisée à l'initiative de l'Association de Citoyens Nationalistes contre la privatisation de La Poste pour un écart public et un référendum sur le service public postal

<http://www.appelpourlaposte.fr/>

S O M M A I R E EDITO

MUTUELLES, LA FIN
DE L'INJUSTICE

"LE CASC RESTE
L'AFFAIRE DE TOUS "

BREVES

LA FONTAINE

<http://www.drancycgt.new.fr>

Courriel :
territoireaux.cgt@free.fr
Bourse du travail
22, rue de la République
93700 Drancy

01 48 96 92 40

MUTUELLES, LA FIN DE L'INJUSTICE



Le Gazette des communes nous a transmis le document de travail servant de projet au décret qui va permettre aux collectivités de participer financièrement aux dépenses de santé des agents de la fonction publique territoriale.

La revendication CGT de 2008 verra enfin le jour dans le 1^{er} trimestre 2010.

La CGT, le CASC et les deux autres syndicats ont demandé à la municipalité de prévoir au budget les crédits pour une mise en place dès 2010.



"LE CASC RESTE L'AFFAIRE DE TOUS "

Lors de l'assemblée générale du CASC du 22 septembre 2009, plusieurs questions ont été abordées mais ce sont surtout les questions concernant les membres retraités qui ont fait débat.

Loin de la vraie question sur le financement et la subvention, le conseil d'administration (CA) du CASC a décidé d'annuler la réception des retraités de janvier 2010 sans en informer par courrier les membres retraités.

La CGT s'oppose à la logique purement financière de cette décision. Car le vrai nœud du problème tient à la faiblesse de la subvention redistribuée par la municipalité. La CGT rappelle que même le patronat donne 3 % de financement au comité d'entreprise.

Elle s'indigne que l'on puisse reprocher de « voler le voyage des agents » alors qu'aucun membre du CA n'est capable de donner de chiffre concret, surtout en sachant que les retraités évitent souvent au CASC des annulations coûteuses.

Etant donné le nombre de questions restées sans réponse, entre autres le nombre de membres, le montant de la subvention du CCAS ou le nombre d'agents retraités ou non ayant bénéficié du CASC cette année, il a été décidé d'une réunion avec les représentants syndicaux.

Celle-ci a eu lieu le lundi 5 octobre 2009, au CASC. Ce qui a été confirmé c'est que les retraités étaient bien membres à par entière du CASC suite au dernier statut de l'association. A la lecture du PV de décision, l'annulation de la réception des retraités ne concernait que l'année 2010. Qu'il n'existait pas de convention avec l'établissement public CCAS alors que le personnel du CASC était membre. Il a été décidé de demander une réunion avec la municipalité concernant ce manque à gagner qui aurait résolu les questions financières de cette année. Rappelons qu'il ne s'agit pas d'une revendication nouvelle mais de l'application d'un acquis.

Pendant cette réunion où les syndicats étaient réunis, face aux remarques erronées adressées à la CGT sur l'absence de revendicatif concernant le CASC, la CGT a rappelé que ce sont les membres du CA eux-mêmes qui ont empêchés la CGT de défendre les intérêts des salariés dans le cadre du CASC. Les nouveaux statuts du CASC, imposés par le Maire, en sont la preuve flagrante.

La CGT rappelle, qu'elle se bat depuis des décennies pour une vraie reconnaissance des CASC comme équivalent des comités d'entreprise, pour une implication accrue des CASC dans la gestion sociale des collectivités (Mutuelles, tickets restaurants, audit, ...) et surtout pour gagner une subvention équivalente à 3 % de la masse salariale comme budget. Si certains syndicats d'obédience patronale n'avaient pas entravé le travail revendicatif de la CGT, celle-ci accepterait de considérer leurs remarques.

Devant ces attaques d'arrivistes, la CGT invite les salariés à reprendre leurs CASC en main en participant massivement aux futures assemblées générales et de tous répondre au questionnaire qui doit leur être envoyé par le CASC.

Cherchez l'erreur.

**CIG,
Pour Drancy :**

55 postes ouverts

**Drancy, portail
intranet de la DRH :**

4 postes ouverts



BREVES BREVES

B
R
E
V
E
S



Le PRIX Pinocchio au meilleur mensonge municipal.

Ce n'est ni, « il n'y aura pas de chasse aux sorcières, ni, je construis une salle polyvalente devenue « Mosquée ». Mais, « Pendant la crise *la Ville s'active* » Certes mais pas dans l'emploi public.

Le conseil... municipal.

Lors du conseil, le 24 septembre 2009, le Maire a demandé au Directeur général de faire le compte des défaites et des coûts concernant les procès de la CGT et de M. Henri TAMAR. Moi, je dis qu'on n'aura jamais de réponse vu que la municipalité a

toujours perdu. 



"GARE AU GORILLE

C'est avec surprise que les agents du service restauration des écoles de Drancy ont préparé la rentrée le 1 septembre 2009. L'ensemble du personnel s'est vu convié à un entretien avec les représentants de la municipalité à la salle Louis Meret à 9 h 30. Comme le Député Maire de Drancy, Jean Christophe LAGARDE, avait prévu de privatiser les postes publics de la restauration de 3 nouveaux groupes scolaires : Voltaire, Cachin, Diderot, les agents ont demandé à des représentants du personnel d'être présents. Voyant cela, la municipalité a repoussé la réunion à l'après-midi en salle des mariages.

La loi est pourtant claire, la municipalité doit demander l'avis des élus du comité technique paritaire en cas de délégation de service public au privé et de suppression de postes publics.

Surprise, surprise, l'après-midi, l'accueil rappelle les boîtes de nuit, pas de gorilles ni de physionomiste à l'entrée, mais le Directeur Général des Services (DGS) qui laisse entrer les agents, et pas la CGT, les agents, et pas la CGT, ...

Ce n'est pas un haut cadre administratif à plus de 10 000 €uros/mois qui va arrêter des élus du personnel CGT. Une esquivé, non violente, une poussée de fessier sur la deuxième porte, et la salle retrouve ses représentants du personnel.

Menace de notre « apprenti videur » (DGS), il va appeler la police municipale... La menace s'exécute, les élus demandent l'arrêté du Maire qui interdit à un délégué du personnel d'assister le personnel à une réunion à Drancy. Le policier municipal, collègue des élus, reste sans voix.

Nouvelle menace, « On va appeler la Police nationale ! » Au final ce sont 3 policiers qui arrivent, cela fait 5 agents de la force publique pour 2 délégués CGT. La salle exprime clairement que c'est trop !!! Les agents veulent que nous restions. Mais... Nouvelle menace d'appeler un Officier de police judiciaire ???

Pendant que les élus du personnel sont retenus par la police, la municipalité re-déplace la réunion afin d'éviter la présence des élus CGT. Enfin libre car ils n'avaient rien à se reprocher les délégués CGT décident de rejoindre rapidement la réunion. Elle est à coté de la Bourse du Travail. Ho surprise, le personnel est « sous couvert de la protection anti CGT » de la police municipale de Drancy et elle nous interdit l'entrée à la Bourse du travail ! Le pompon... Les représentants CGT ont porté plainte et la CGT s'est portée partie civile !

B
R
E
V
E
S

la CGT de **Noisy le Sec** a rappelé à La nouvelle Maire qu'elle s'était engagée contre la précarité et **164 agents sont passés stagiaires.**

EN ATTENDANT LA GRIPPE !

Stress au travail dans toute la France... En mémoire à notre camarade décédé chez FT. Pourtant le feu était déjà orange.

FIN DE CONTRAT

+

CRISE

=

BRAVO POUR VOTRE GESTION Mr LE MAIRE



Si t'es sage t'auras ton image....

Et pendant ce temps là, la municipalité empoche sa dotation globale de fonctionnement de la communauté de communes(*) sans créer d'emploi (1,5 millions d'€uros) et garde l'IEMP des 600 agents de la filière technique - 90 €uros par mois et par agents.



Plutôt qu'allumer les bougies « Tu ne penses pas utile qu'on demande ensemble () notre dû »**

(*)Devenue communauté d'agglomération **DGF 3,9 m€** (oct/nov 2009)

LE LION, LE LOUP ET LE RENARD

Un Lion décrépît, goutteux, n'en pouvant plus,
Voulait que l'on trouvât remède à la vieillesse :
Alléguer l'impossible aux Rois, c'est un abus.(1)
Celui-ci parmi chaque espèce
Manda des Médecins ; il en est de tous arts : (2)
Médecins au Lion viennent de toutes parts ;
De tous côtés lui vient des donneurs de
recettes.
Dans les visites qui sont faites,
Le Renard se dispense, et se tient clos et coi.
(3)
Le Loup en fait sa cour, daube (4) au coucher
du Roi
Son camarade absent ; le Prince tout à l'heure
Veut qu'on aille enfumer Renard dans sa
demeure,
Qu'on le fasse venir. Il vient, est présenté ;
Et, sachant que le Loup lui faisait cette affaire :
Je crains, Sire, dit-il, qu'un rapport peu sincère,
Ne m'ait à mépris (5) imputé
D'avoir différé cet hommage ;
Mais j'étais en pèlerinage ;
Et m'acquittais d'un vœu fait pour votre santé.
Même j'ai vu dans mon voyage
Gens experts et savants ; leur ai dit la langueur
Dont votre Majesté craint à bon droit la suite.
Vous ne manquez que de chaleur :
Le long âge en vous l'a détruite :
D'un Loup écorché vif appliquez-vous la peau



Toute chaude et toute fumante ;
Le secret sans doute en est beau
Pour la nature défaillante.
Messire Loup vous servira,
S'il vous plaît, de robe de chambre.
Le Roi goûte cet avis-là :
On écorche, on taille, on démembre
Messire Loup. Le Monarque en soupa,
Et de sa peau s'enveloppa ;
Messieurs les courtisans, cessez de vous
détruire :
Faites si vous pouvez votre cour sans
vous nuire.
Le mal se rend chez vous au quadruple
du bien.
Les daubeurs ont leur tour d'une ou
d'autre manière :
Vous êtes dans une carrière
Où l'on ne se pardonne rien.

Sources : Esope, titre identique.

Cette fable a été publiée en 1671, elle était la première des *Huit Fables nouvelles*, qui succédaient à la publication des six premiers livres de 1668.

A la morale d'Esope : *Cette morale montre que quiconque conçoit contre un autre de perfides desseins prépare un piège contre lui-même*, La Fontaine oriente la sienne vers une mise en garde des courtisans qui se détruisent les uns les autres.

(1) une erreur

(2) qui pratiquent toutes sortes de méthodes

(3) retiré, il ne veut pas se mêler des affaires des autres

Vous pouvez nous contacter tous les matins à la Bourse du Travail

22, rue de la République à Drancy

01 48 96 92 40

Le BLOG de la Cgt <http://cgtdrancy.hautetfort.com/>

Pour vous informer, vous défendre, vous syndiquer